

## Public et prérequis

Techniciens de maintenance industrielle  
Techniciens méthodes et industrialisation  
Responsables maintenance  
Responsables de production  
Responsables HSE/QHSE  
Chargés de sécurité des machines  
Automaticiens, électromécaniciens et toute personne impliquée dans la conception, la modification, l'installation, l'exploitation ou la maintenance des équipements de travail.

## Les objectifs

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Connaître les bases de la réglementation en termes de conception, de mise sur le marché et d'utilisation des équipements de travail et moyens de protection
- Apprendre aux participants à utiliser des outils d'évaluation et d'analyse, à exploiter les résultats et à identifier les mesures à prendre
- Faire connaître et partager les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour assurer la conformité de l'équipement et répondre aux exigences légales applicables.

## Modalité d'évaluation

Etude de cas

## Contenu de la formation

La conception et la mise sur le marché des équipements de travail et moyens de protection

- Les notions de mise sur le marché (vente, prêt, location, etc...) et de mise en service
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs (concepteur, fabricant, propriétaire, utilisateur)
- Les règles de conception – L'annexe 1 et contenu de la documentation technique (la notice d'instruction, ...)
- Les procédures de certification et les organismes de contrôle
- Apport et partage de bonnes pratiques dans la rédaction des cahiers des charges

L'utilisation des équipements de travail et moyens de protection

- Le maintien en état de conformité
- La modification d'un équipement de travail
- Les mesures d'organisation et d'utilisation
- Les prescriptions pour le matériel existant

Le règlement européen 2023 / 1230 du 14 juin 2023

NB : lors d'une formation en intra entreprise une mise en œuvre sur le terrain peut être organisée

avec une observation de machines :

RÉFÉRENCE  
**QUAL-284**

CENTRES DE FORMATION  
**NEVERS, AUXERRE, JOIGNY,  
SENS**

DURÉE DE LA FORMATION  
**1 jour / 7 heures**

ACCUEIL PSH  
**Formation ouverte aux  
personnes en situation de  
handicap. Moyens de  
compensation à étudier avec le  
référént handicap du centre  
concerné.**

## Les + Formation 58-89

- 1200 Jeunes formés par an
- 600 contrats d'alternance à pourvoir
- 500 entreprises partenaires
- Accompagnement individualisé
- Diplômes reconnus par l'Etat
  
- Savoir-être, management, sécurité
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

Utilisation d'une méthode de diagnostic (travail en groupe)

Traitement des données par groupe :

- Dépouillement et traitement des données
- Réflexion sur la validité des résultats
- Critères de priorité des actions proposées
- Débat avec les autres groupes

## Validation et certification

Attestation de formation

## Date de mise à jour

10/07/2026